

Image not found or type unknown



## Divorce et partage avec apprt personnel

Par **ctitus**, le **20/06/2016** à **17:37**

Bonjour

Ma fille et mon gendre ont acheté une maison en 2007. Nous avons fait un don manuel chez notaire de 25000 euros. En 2013 ils ont vendu la maison pour acheter un terrain et faire construire une maison. Aujourd'hui ils se séparent. Est-ce que ma fille pourra récupérer les 25000 euros s'ils revendent leur maison?